

*Mission Permanente
du Royaume du Maroc*

Genève



32
البعثة الدائمة
للمملكة المغربية

جنيف

Position: 32

Temps de Parole: 2 mins

**Examen Périodique Universel de
Saint-Vincent-et-les Grenadines**

Déclaration du Royaume du Maroc

Genève, le 2 Mai 2016

Monsieur le Président,

Le Royaume du Maroc souhaite la bienvenue à la délégation de Saint-Vincent-et-les Grenadines et la remercie pour la présentation de son deuxième rapport national.

Ma délégation salue les progrès réalisés par Saint-Vincent-et- Grenadines depuis le dernier examen.

A cet égard, le Royaume du Maroc tient à féliciter Saint-Vincent-et-Grenadines pour l'accession, durant les six dernières années, à six instruments de promotion et de protection des droits de l'homme.

Ma délégation se félicite de l'attention accordée par Saint-Vincent-et-Grenadines a:

- la promulgation de la loi de 2010, qui abolit la distinction légale de statut entre les enfants nés dans le mariage et ceux hors mariage.
- la protection de l'enfance par la mise en place d'un Comité national des droits de l'enfant.
- la lutte contre la violence au foyer notamment par l'adoption de la loi de 2015 qui vise à mieux protéger les victimes de cette violence et à instaurer des dispositions permettant d'accorder des ordonnances de protection régissant les questions qui s'y rapportent.
- l'enseignement des droits de l'homme, notamment la création d'une unité spécialisée au sein de la police Royale pour les questions de traite et de sensibilisation de l'opinion publique.

Tout en prenant en considération les progrès considérables accomplis, le Royaume du Maroc recommande au Gouvernement Saint-Vincent-et-les Grenadines de :

- poursuivre les efforts menés pour l'harmonisation de la législation nationale avec les normes internationales en matière des droits de l'homme.
- renforcer le rôle et les capacités d'action de l'Unité de protection de l'enfance avec le soutien et l'assistance de la communauté internationale afin de lui permettre d'accomplir pleinement sa mission.

Enfin, ma délégation réaffirme sa confiance dans la pleine réussite de Saint-Vincent-et-les Grenadines pour relever les défis en matière des droits de l'homme et dans la consolidation de leurs acquis.

Je vous remercie